

# COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 19 septembre 2022

**Date convocation :** 12/09/2022

**Excusés - Absents :** LUKASIEWICZ Dominique, MERCADIER Damien, CAVALIE Fabienne, SOULIE Jérôme

**Secrétaire de séance :** ASSIE Mathilde.

**1-Aménagement Place du ségala :** Benoît RAVAILHE rappelle la rencontre avec le CAUE en présence de Françoise EMERIAUD et Jean SOLER, chargés de la coordination de ce projet. Le CAUE a présenté une étude présentant plusieurs scénarios possibles d'aménagement, le scénario 2 serait celui qui conviendrait le plus.

Benoît RAVAILHE donne la parole à Françoise EMERIAUD qui expose la visite à la mairie de Villeneuve sur Vère, qui a aménagé son cœur de village.

Elle expose que la première démarche à réaliser est le choix d'un architecte paysager qui réalisera un avant-projet chiffré permettant dans un premier temps la recherche de financements. Elle précise que les services de la 3CS peuvent venir en appui de la commune pour la mise en œuvre de la procédure de recherche d'un maître d'œuvre.

Accord à l'unanimité pour lancer la procédure de recherche d'un maître d'œuvre pour le projet d'aménagement de la Place du Ségala.

**2- Réhabilitation énergétique de la salle communale :** Point sur les accords de financements des différents partenaires : (projet évalué à 100 0878 € HT)

DSIL ( Etat)	35 % du montant du projet HT,	soit 35 027 €,
Région	25 % du montant du projet HT,	soit 25 020 € ( 30 % sollicités)
Département	sollicité 15 % du montant du projet en attente attribution	

Benoît RAVAILHE expose qu'il est impératif de faire réévaluer les devis qui datent de 2021 afin de faire un point financier complet.

**3- Terrain multisports- City stade :** Point sur les accords de financements des différents partenaires : (projet évalué à 67 749 € HT)

DETR (Etat)	20 % du montant du projet HT,	soit 13 550 €, ( 30 % sollicités)
Région	10,30 % du montant du projet HT,	soit 7 000 € ( 25 % sollicités)
Département	sollicité 15 % du montant du projet, en attente attribution	
3CS Fds de concours	sollicité 6 700 €, en attente traitement par la 3CS	

Benoît RAVAILHE expose qu'il faudra revoir cet aménagement en fonction des aides acquises.

**4- Aménagement terrasse du Yunnan (aire Viaduc du Viaur) :** Benoît RAVAILHE rappelle les discussions et questions du dernier conseil municipal, et propose que dans un premier temps la commune fasse réaliser un avant-projet chiffré qui permettrait de solliciter de potentiels financements.

Considérant le caractère unique du Viaduc du Viaur, considérant son récent classement au titre des Monuments Historiques, considérant la mise en valeur et l'attractivité du territoire communal et intercommunal, considérant le travail de coopération effectué avec nos voisins aveyronnais, les communautés de communes, et la Chine, il est décidé à l'unanimité des suffrages exprimés de réaliser un avant-projet chiffré de l'aménagement de la terrasse du Yunnan.

Le devis de M.GARDERE Olivier, paysagiste-concepteur, pour la réalisation d'un avant-projet, pour 2 100 € HT est accepté ainsi que celui du géomètre pour la somme de 1 500 € HT.

**5 – Pignon halle route de Tanus le Vieux :** Benoît RAVAILHE présente le projet de réfection de ce pignon. Il expose que la commune prenne en charge les matériaux (1 500/ 2 000 €), le travail de réfection sera effectué par des bénévoles élus et non élus. Accord à l'unanimité.

**6-Aire de covoiturage :** Les travaux d'aménagement de l'aire de covoiturage, réalisés par le Département, ont débuté. Benoît RAVAILHE présente le plan d'aménagement: cette aire comprendra 14 places de stationnement, 1 place PMR, 2 emplacements pour recharge de véhicules électriques, 1 stationnement pour vélo. Une extension de cette aire est prévue si nécessaire. Le Département a aussi prévu l'aménagement d'un arrêt de bus en bordure du rond-point.

Benoît RAVAILHE expose qu'un courrier a été envoyé à la Région afin de solliciter l'arrêt de la ligne de bus Toulouse -Rodez à cet emplacement. Actuellement ce bus ne s'arrête pas à Tanus.

**7- Carrière de Laval :** Présentation de la modification du plan de remise en état après exploitation : végétalisation en palier, zone humide, aire minérale sableuse.

**8- Logement locatifs :** Benoît RAVAILHE expose l'obligation faite aux bailleurs de mettre à la disposition du locataire un Diagnostic de Performances Energétiques – DPE – La commune dispose de 8 logements locatifs.

Il présente le devis d'Actua Diagnostic, pour un montant TTC de 1 824 €. Accord à l'unanimité pour faire réaliser ces DPE sur l'exercice 2023, sauf si un locataire quitte son logement.

**9-Système de télé alerte :** Suite à la distribution du Qué de N'Ou en juin, il y a eu un très faible retour de la feuille de contact, à peine 10 %. Cependant les évènements climatiques de cet été nous montrent bien que la collecte de ces données sur le volontariat des personnes est importante. Cela n'arrive pas qu'aux autres ou ailleurs...

Après discussion, il est décidé de rééditer un courrier et de le distribuer en porte à porte avec explications si nécessaire.

## **10- Questions diverses**

**\*Secrétariat de mairie :** les heures d'ouverture au public seront modifiées du 03 au 21 octobre 2022 en l'absence programmée de Chantal VIDAL. Il sera ouvert les lundi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, ces permanences seront assurées par un agent remplaçant en contrat avec le Centre de Gestion du Tarn où est affilié la commune de Tanus.

**\*Création ou restauration de sentiers de randonnées :** Benoît RAVAILHE donne lecture d'un courrier émanant de la 3CS relatif à la mise en place par l'Etat d'un appel à projet pour les communes ayant des projets de création ou de restauration de sentiers de randonnées et leurs abords.

**\*Projet de livre sur le Tarn** réalisé par M . FOLLIOU, qui demande que les communes qui le souhaitent lui envoie des photos de leur patrimoine, environnement, etc. Mathilde ASSIE se charge de cette tâche.

\* **Maquette Yves LACAM** : Le fils d'Yves LACAM a fait don à la collectivité de la maquette réalisée par son père tout au long de sa vie, représentant les paysages, le bâti typique de notre territoire en miniature. Cette maquette que certains connaissent déjà est exposée à La Cabano.

Jean SOLER expose qu'il est impératif de la protéger de la poussière, des touches des visiteurs, etc. Elle est remarquable. Il propose de réaliser cette protection avec Francis ASSIE, bénévole du Comité de Foire, responsable du site de La Cabano, resterait à la commune la prise en charge du matériel nécessaire. Accord à l'unanimité.

\***Projecteur Eglise de Tanus** : un projecteur-détecteur-photovoltaïque sera mis en place pour pallier au manque de luminosité lors de la sortie de l'église en soirée.

\***Redevance Occupation du Domaine Public -RODP -** : pour l'année 2022 le RODP du par la SICAE s'élève à 221 €. Accord à l'unanimité pour encaisser cette somme.

\* **Panneaux photovoltaïques halle** : Les panneaux photovoltaïques posés sur la partie extension de la halle ont été mis en service début juin. Le premier loyer annuel de 1 000 € a été encaissé en août.

La séance est levée à 23h00

Monsieur le Maire de Tanus,  
Benoît RAVAILHE

